Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Droits à paiement unique (DPU)

Liste des DPU spéciaux transférés entre le 16 mai 2010 et le 15 mai 2011

Annexe

Le cédant

NOM, PRÉNOMS, OU RAISON SOCIALE

N° Pacage

L'acquéreur

NOM, PRÉNOMS, OU RAISON SOCIALE

N° Pacage

Ce document est une annexe du :

- ❒ Modèle 1 : « Cession de DPU avec terres »
- ❒ Modèle 2 : « Cession de DPU sans terre »
- ❒ Modèle 3 : « Cession de DPU sans terre à destination du nouvel exploitant des terres »
- ❒ Modèle 4 : « Location de DPU »
- ❒ Modèle 5 : « Mise à disposition de DPU »
- ❒ Modèle 10 : « Bail suite à une convention de mise à disposition auprès de la Safer »

Signé le :

L'identification des DPU transférés est à compléter à partir des DPU établis par la DDT pour la campagne 2010, tels qu'ils figurent dans la dernière lettre de notification reçue par le Cédant.

IDENTIFICATION DES DPU «SPÉCIAUX» TRANSFÉRÉS

Nombre de DPU spéciaux transférés	**Valeur unitaire** (€)	**N°** département(s) de localisation	**Activation en 2010** (rayer la mention inutile)	**Contrainte d'activation** (en UGB)
,	, €	- -	OUI / NON	
,	, €	- -	OUI / NON	
,	, €	- -	OUI / NON	
,	, €	- -	OUI / NON	
,	, €	- -	OUI / NON	
,	, €	- -	OUI / NON	
,	, €	- -	OUI / NON	
,	, €	- -	OUI / NON	

Signature des deux parties, précédée des mentions manuscrites « *lu et approuvé* ».

Pour chacune des parties, les signataires sont l'exploitant ou le gérant en cas de forme sociétaire ou tous les associés en cas de GAEC

LE CÉDANT L'ACQUÉREUR

IMPRIMERIE NATIONALE ASP 2011 – 106718